

Déterminer le rôle et la responsabilité des mandataires sociaux face aux risques cyber

Code
701403

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1158 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Mandataires sociaux – Directeurs juridiques – Directeurs financiers – Collaborateurs des services juridiques et financiers – Toute personne souhaitant devenir administrateur

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en

Objectifs pédagogiques

- Résister face au risque cyber
- Déterminer les missions des mandataires sociaux et des instances de contrôle
- Gérer la crise
- Définir les responsabilités

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Résister aux risques cyber

Adopter l'attitude requise face aux risques cyber

- Préoccupation à tous les niveaux de l'entreprise
- Attitude des instances dirigeantes dans la cybersécurité
- Débat : le risque cyber comme vecteur de sauvegarde et de création de valeur

Anticiper en communiquant

- Sensibilisation
- Information
- Formation
- Débat : comment sensibiliser votre entreprise au risque cyber ?

Elaborer des bonnes pratiques

- Cartographie physique et logique des installations et des flux d'informations
- Catégorisation des risques auxquels est exposée l'entité
- Mesures de sécurité techniques
- Management de la sécurité par le contrat
- Point d'attention sur l'assurance

situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Cas pratique : établir un plan de gestion de crise et procéder à des exercices de gestion de crise
- Débat : comment aligner la stratégie informatique avec la stratégie métier ?

Déterminer les missions des mandataires sociaux et des instances de contrôle

Traiter le risque de cybersécurité au niveau des instances de gouvernance de la société

- Rôle des organes de direction dans la maîtrise du système d'information
- Rôle des organes sociaux dans le contrôle de la maîtrise des risques
- Nécessité d'une répartition claire des rôles et responsabilités
- Pilotage budgétaire de la stratégie cybersécurité par les organes dirigeants
- Cas pratique : documenter les rôles et responsabilités

Impliquer les instances des contrôle

- Comités d'audit
- Comités des risques
- Référent cyber-sécurité
- Quid d'un cyber-comex ?
- Mise en situation : comment motiver les instances de contrôle ?

Mettre en place un plan d'actions

- Rôle des administrateurs
- Cartographie des risques cyber après plan d'action
- Reporting du risque cyber
- Focus spécifique : risque du fait du défaut ou du manque de sécurité dans les échanges d'informations privilégiées avec et entre administrateurs (confidentialité, informations privilégiées)

Gérer la crise

Distinguer entre l'opérationnel et le décisionnel

- Distinction de deux cellules de gestion de crise : la cellule de crise opérationnelle et la cellule de crise décisionnelle
- Cellule décisionnelle : composition, rôle, responsabilité
- Cellule opérationnelle : composition, rôle, responsabilité
- Echanges d'expérience : comment communiquer ?

Mener les actions juridiques en cas de crise cyber

- Blocage du paiement si nécessaire
- Notification Cnil
- Dépôt d'une plainte
- Collecte et gestion de la preuve
- Actions légales : référé, responsabilité civile, responsabilité contractuelle, action pénale, obligations de déclaration



- Actions post-crise
- Cas pratique : gestion de la crise en cas de ransomware (organisation et actions) et tour de table

Définir les responsabilités

Mettre en cause la responsabilité des administrateurs

- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale

Déployer les actions de prévention

- Bonnes pratiques comportementales des administrateurs
- Assurance responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS)
- Focus : la responsabilisation accrue des entités et des dirigeants (directive NIS 2)

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 18 Sep. 2026
- 25 Nov. 2026

A DISTANCE

- 18 Sep. 2026
- 25 Nov. 2026

